REPUBLIQUE FRANCAISE — Liberté, Egalité, Fraternité.

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Deuxième Circonscription de Vaucluse

Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste

Chers Concitoyens,

Avec l'amicale confiance de très nombreux élus de l'ensemble de la circonscription et sur l'insistance de tous mes amis, j'ai accepté de poser ma canditure étant persuadé qu'il était impossible de ne pas répondre présent à l'appel de ceux qui estiment nécessaire l'envoi au Parlement, au dessus même d'une considération politique, d hommes rompus aux affaires et jouissant de l'estime de l'ensemble de leurs concitoyens.

Mon esprit de tolérance absolue, mon respect de toutes opinions, me permettent de dire qu'ayant été désigné par les deux Fédérations radicales et radicales-socialistes des anciens arrondissements politiques d'Apt, Pertuis et Carpentras, je me considère comme le représentant d'un parti républicain patriote et social continuant à émerger de la multitude de tous ces groupements éphémères qui apparaissent depuis quelques années au seuil des campagnes électorales.

En conséquence je vous propose de mettre au service du mandat que je sollicite :

L'expérience acquise au cours d'une carrière de quelques douze années comme Maire d'une ville. La connaissance approfondie de l'ensemble de la vaste et difficile machine administrative.

Une maturité nécessaire pour l'étude et la défense d'intérêts aussi divers que ceux représentés dans une aussi vaste circonscription.

Sur le plan national, je dois en premier lieu vous dire que j'ai été partisan du « Oui » lors du récent référendum, estimant qu'il fallait changer les méthodes de gouvernement de la France et qu'une plus grande stabilité ministérielle devait être assurée, comme l'ont démontré les graves évènements qui se sont déroulés dans le pays au cours de ces derniers mois.

Sur la douloureuse question de l'Algérie, je souhaite que le Général de Gaulle, par sa grande autorité fasse bientôt triompher une politique libérale et généreuse permettant à la paix ardemment souhaitée par toutes les familles françaises de revenir enfin.

Sur le plan international, je suis partisan de tous les organismes européens et mondiaux sans aucune exclusive contre quiconque, pensant que c'est là le moyen d'aboutir à la suppression des conflits entre les peuples.

Mais revenant sur le plan intérieur, je pense que si des réformes sont indispensables, les élus doivent pouvoir les discuter et que des ordonnances ne doivent pas être prises quand il n'y a pas des nécessités impérieuses et exceptionnelles.

C'est ainsi que les deux sous-préfectures Carpentras et Apt, sont arbitrairement menacées de la suppression de leur Tribunal, les chefs-lieux de canton menacés de la suppression de leur Justice de paix. Cette réforme coûteuse, incommode pour les justiciables, amènerait de graves difficultés à la vie commerçante et intellectuelle de nos petites villes et je m'engage si je suis élu à combattre une telle réforme de centralisation.

Je connais bien tous les problèmes qui se posent aux salariés, à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.

Il faut défendre le franc pour ne pas diminuer le pouvoir d'achat des salariés et des vieux travailleurs.

Il faut combattre la récession pour conserver le plein emploi.

Il faut simplifier et alléger la fiscalité si lourde pour le commerce.

Il faut permettre à l'agriculture qui tient une si grande place dans les régions de Pertuis, Carpentras et Apt et à l'industrie de s'équiper pour entrer dans le marché commun avec des atouts sérieux.

Pour l'agriculture de nos régions souvent tributaire de l'industrie ou des grands marchés de consommation, il faut rechercher les accords pour éviter la mévente ou les graves fluctuations de prix. Il faut mettre au point cette question si capitale pour Carpentras des marchés-gare.

Il faut aussi donner aux agriculteurs les mêmes avantages sociaux qu'aux autres couches de la population et cela est particulièrement nécessaire dans les régions montagneuses et souvent isolées de notre circonscription.

J'ai été dans la ville d'Apt le pionnier de la construction H.L.M. indispensable en cette période de forte natalité qui nous oblige aussi à nous pencher avec un soin particulier sur tous les problèmes de l'enseignement et en particulier sur la construction de nouveaux locaux scolaires.

Je dois vous dire enfin que si vous me faites l'honneur de me désigner comme votre représentant, je m'engagerai à tenir un contact permanent et étroit avec toutes les communes sans exception.

Et quel que soit votre verdict, je l'accepterai avec sérénité n'ayant en vue en me présentant à vos libres suffrages que l'intérêt de notre belle région, de la République et de la France.

Vive la deuxième circonscription de Vaucluse !
Vive la République !
Vive la France !

Maurice JULIEN

Licencié es-Sciences
Ingénieur, Industriel
Chevalier de la Légion d'Honneur
Maire d'Apt.

Remplaçant éventuel :

Docteur V. BONNET
CROIX DE GUERRE 1914-18
MAIRE D'OPPÈDE

Imp. REBOULIN - APT